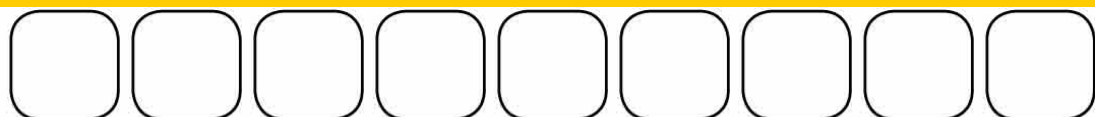




# **56 actions pour une Nouvelle Alliance agricole**



territoire • économie • formation • lycée • transport • environnement & tourisme • culture & sport • solidarité • europe

## 1. Renforcer les actions d'aménagement rural et d'utilisation raisonnée du foncier

**Action Nouvelle Alliance n°1** : signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier sur les 8 bassins versants définis dans le Plan algues vertes pour de l'échange parcellaire, le développement de systèmes durables et l'acquisition de zones humides.

**Action Nouvelle Alliance n°2** : mobilisation des élus locaux sur l'importance d'intégrer le sujet de l'avenir de l'agriculture dans l'élaboration des SCOT<sup>1</sup>, des PLU<sup>2</sup> ou des projets d'aménagements d'envergure sur un territoire.

## 2. Renouveler les générations dans l'agriculture

**Action Nouvelle Alliance n°3** : plus de moyens accordés à la mise en réserve foncière des terres agricoles à destination de l'installation et amélioration de la communication sur les exploitations mises en réserves et disponibles pour une reprise.

**Action Nouvelle Alliance n°4** : proposition d'un contrat d'engagement à toutes les structures qui siègent en Commissions départementales d'orientation de l'agriculture (CDOA) et à la SAFER de Bretagne pour encourager l'installation ou la confortation.

**Action Nouvelle Alliance n°5** : présence et prise de position systématique des élus du Conseil régional au sein des instances décisionnelles de la SAFER ainsi qu'à la CDOA afin de privilégier l'installation.

**Action Nouvelle Alliance n°6** : aide aux jeunes qui souhaitent, lors de leur projet d'installation ou de reprise, faire évoluer le système existant vers un système herbager économe en intrants.

**Action Nouvelle Alliance n°7** : nouveau dispositif destiné aux porteurs de projets de plus de 40 ans.

**Action Nouvelle Alliance n°8** : mise en place d'un fond de sécurisation à l'installation et engagement d'une réflexion sur l'allongement de la durée des remboursements de prêts agricoles.

**Action Nouvelle Alliance n°9** : la Région poursuit la mobilisation de l'ensemble des réseaux au travers du Programme d'Accompagnement des Projets d'Installations (PAPI) et ouvre son accès aux futurs agriculteurs de plus de 40 ans dès 2011.

**Action Nouvelle Alliance n°10** : renforcement de l'accompagnement à l'installation et prise en compte des questions de charges de mécanisation (conseils pour l'achat de matériel), et de l'autonomie des exploitations agricoles lors de l'installation.

**Action Nouvelle Alliance n°11** : amélioration de l'accès à l'information concernant les dynamiques d'installation.

---

<sup>1</sup> Schéma de Cohérence Territoriale

<sup>2</sup> Plan Local d'Urbanisme

### 3. Promouvoir une agronomie au service de la performance environnementale des exploitations agricoles bretonnes

**Proposition Nouvelle Alliance n°12 :** rédaction d'un document de référence technique adapté à notre région de polyculture-élevage (objectifs et indicateurs), défini avec les organisations professionnelles, en vue de soutenir les agricultures écologiquement performantes.

**Proposition Nouvelle Alliance n°13 :** conditionnement progressif des aides régionales à l'engagement dans le cahier des charges régional des agricultures écologiquement performantes, ou dans un système herbager ou biologique.

**Action Nouvelle Alliance n°14 :** mise en place d'une démarche collective des réseaux pour dynamiser des territoires et prendre en compte les spécificités agro-environnementales locales.

**Action Nouvelle Alliance n° 15 :** mise en place d'un Pass'Bio conversion avec un diagnostic du système d'exploitation et une phase d'accompagnement - conseil.

**Action Nouvelle Alliance n° 16 :** réflexion, avec l'ensemble des réseaux, sur la question de la transmission, des exploitations actuellement en bio ou sous cahier des charges SFEI (Système Fourrager Econome en Intrants).

**Action Nouvelle Alliance n° 17 :** actions de regroupement parcellaire via un soutien aux échanges amiables, visant à favoriser le développement des systèmes herbagers.

**Action Nouvelle Alliance n° 18 :** renforcement du soutien aux investissements matériels pour les exploitations agricoles en place en agriculture biologique ou herbagère.

**Action Nouvelle Alliance n°19 :** redéfinition des travaux de recherche appliquée et accentuation de la recherche et des expérimentations relatives à l'agronomie et à l'agriculture biologique.

**Action Nouvelle Alliance n°20 :** participation de la Région à la création d'un observatoire environnemental apicole, afin de sensibiliser les agriculteurs au rôle bénéfique des abeilles et plus largement à la préservation de l'environnement et à la fragilité des écosystèmes.

**Action Nouvelle Alliance n°21 :** accompagnement de la mise en place d'un réseau régional de référence sur le lien entre agriculture et maintien de la biodiversité floristique et faunistique et les effets bénéfiques de la biodiversité sur la production agricole.

**Action Nouvelle Alliance n°22 :** accompagnement des structures professionnelles agricoles dans le cadre de l'élaboration des futurs plans opérationnels de SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux).

#### 4. Améliorer la viabilité des filières de production agricoles

**Action Nouvelle Alliance n°23** : mise en place de programmes de recherche sur la modification des formulations alimentaires des animaux et sur les cultures protéiques, en vue de tendre vers l'autonomie en protéines et de développer les filières non OGM.

**Action Nouvelle Alliance n°24** : soutien des investissements individuels ou collectifs de matériels de fabrication d'aliments à la ferme, des investissements spécifiques pour faciliter la gestion de l'herbe et l'accès des animaux aux parcelles et renforcement du soutien aux projets de séchage en grange économes en énergie.

**Action Nouvelle Alliance n°25** : dans le cadre de la PAC et en collaboration avec les Régions Basse-Normandie, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, soutien au développement de la production de protéines non OGM destinées aux productions de granivores. Il s'agira de soutenir la recherche agronomique sur l'intérêt de ces cultures (pois, lupin, féverole...) et d'encourager la mise en réseau d'approvisionnement à l'échelle interrégionale.

**Action Nouvelle Alliance n°26** : doubler le plafond de soutien aux investissements matériels portés par un collectif d'agriculteurs en transformation et/ou vente directe.

**Action Nouvelle Alliance n°27** : actions de sensibilisation et de formations adaptées pour les agriculteurs engagés dans des projets de transformation et de vente directe sur l'exploitation.

**Action Nouvelle Alliance n°28** : réalisation d'un état des lieux des possibilités d'abattage de proximité en Bretagne, qui sont adaptés aux circuits courts en plein essor.

**Action Nouvelle Alliance N°29** : doubler l'enveloppe de soutien aux investissements d'économies d'énergie dans les exploitations agricoles.

**Action Nouvelle Alliance N°30** : développement d'actions pour favoriser l'acquisition de références techniques énergie sur les bâtiments et matériels d'élevages et mise en place d'un appel à projet sur des bâtiments agricoles à haute valeur énergétique.

**Action Nouvelle Alliance N°31** : nouveau plan interrégional Biogaz 2011-2013 sur l'accompagnement des projets de méthanisation.

**Action Nouvelle Alliance n°32** : évolution des critères de soutien aux projets de méthanisation.

**Action Nouvelle Alliance n°33** : accompagnement du développement des démarches innovantes sur les exploitations en confortant l'offre de formation qualifiante sur la diversification d'activités et de service.

**Action Nouvelle Alliance n°34** : meilleure intégration de l'agrotourisme dans la stratégie touristique régionale, dans le cadre du Schéma régional du Tourisme et de l'élaboration du nouveau plan d'actions 2012-2014.

**Action Nouvelle Alliance n°35** : nouveau Plan cheval présenté en session d'octobre 2011.

**Action Nouvelle Alliance n°36** : utilisation croissante de bois d'essence locale dans la construction de bâtiments agricoles.

**Action Nouvelle Alliance n°37** : renforcement de la promotion de dynamiques locales associant le secteur agricole et forestier permettant de satisfaire la demande en bois déchiqueté pour le chauffage de bâtiments.

**Action Nouvelle Alliance n°38** : conforter le système de recherche et de formation supérieure en Bretagne.

**Action Nouvelle Alliance n°39** : intégration des orientations prises par la Nouvelle Alliance dans le cadre des relations de la Région avec les structures de l'innovation, et mobilisation de l'ensemble des acteurs du Schéma régional de l'innovation.

**Action Nouvelle Alliance n°40** : soutien des projets collectifs agricoles de coopération et d'échanges avec les pays en développement.

## **5. Développer le lien entre territoire et agriculture**

**Action Nouvelle Alliance n°41** : pour les Pays qui le souhaitent, mise en place d'un projet agricole et alimentaire de territoire particulièrement destiné à développer l'agriculture biologique, les circuits courts et la restauration collective. La Région accompagnera cette réflexion par des crédits d'animations spécifiques.

**Action Nouvelle Alliance n°42** : réalisation d'une étude sur le gaspillage des biens alimentaires auprès de la restauration collective dans les lycées.

**Action Nouvelle Alliance n°43** : renforcement des soutiens aux investissements matériels collectifs.

**Action Nouvelle Alliance n°44** : état de lieux sur l'utilisation professionnelle des NTIC et mise en place, en lien avec la MEITO, d'un appel à projet pour le développement des NTIC dans l'agriculture et l'agroalimentaire.

**Action Nouvelle Alliance n°45** : renforcement du développement des Signes de l'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).

**Action Nouvelle Alliance n°46** : plan de communication sur la qualité des produits alimentaires bretons, en lien avec Bretagne Développement Innovation et le Comité régional du tourisme.

**Action Nouvelle Alliance n°47** : actions de communication autour des filières sans OGM et soutien dans la mise en place de filières sécurisées.

**Action Nouvelle Alliance n°48** : demande d'exclusion d'OGM concernant les productions sous signes officiels de qualité en Bretagne (AOP, IGP et labels).

## 6. Former tout au long de la vie pour favoriser l'avenir de l'agriculture bretonne

**Action Nouvelle Alliance n°49** : mise en place, sur les exploitations agricoles des lycées, d'un Contrat de l'Autonomie et de Progrès portant sur la mise en œuvre d'actions de développement d'autonomie et sur la mise aux normes des bâtiments.

**Action Nouvelle Alliance n°50** : la Région confortera les dimensions « gestion / stratégie » et « agronomie » dans les formations agricoles continues.

**Action Nouvelle Alliance n°51** : accompagnement de la montée en compétences des actifs (salariés et chefs d'exploitation) en réponse aux nouveaux enjeux de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

**Action Nouvelle Alliance n°52** : actions de communication autour des secteurs agricoles et agroalimentaires menées dans le cadre des Olympiades des métiers.

**Action Nouvelle Alliance n°53** : engagement d'un programme de travail sur la formation avec les groupes de développement agricole (CETA<sup>3</sup> et GEDA<sup>4</sup>, CIVAM<sup>5</sup>...).

**Action Nouvelle Alliance n°54** : réflexion, dans le cadre du futur CPRDF, sur les conditions de travail, l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des salariés du secteur agricole.

**Action Nouvelle Alliance n°55** : la Région Bretagne invite chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à débattre périodiquement de l'évolution agricole sur son territoire.

**Action Nouvelle Alliance n°56** : organisation régulière, en collaboration éventuelle avec l'Etat, d'une conférence régionale agricole avec l'ensemble des organisations professionnelles, les associations environnementales, les organisations syndicales, les représentants de consommateurs, pour faire le point sur les évolutions souhaitées pour l'agriculture.

---

<sup>3</sup> Centre d'études techniques agricoles

<sup>4</sup> Groupe d'Etudes et de Développement Agricole

<sup>5</sup> Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en milieu rural